

Appel à candidatures d'experts pour la constitution d'un groupe de travail (GT)

Intitulé du GT : « Valeurs guides pour les poussières intérieures (VGPI) »

Le présent appel s'adresse à tous les scientifiques intéressés par une participation aux travaux d'expertise de l'Anses. Par cet appel, l'Anses souhaite constituer un groupe de travail regroupant des experts compétents et indépendants dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous.

L'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante et pluraliste visant à fournir aux autorités compétentes toutes les informations nécessaires à la décision publique, tant au niveau national que communautaire.

■ Contexte de l'expertise :

Sur la base des recommandations de travaux d'expertise sur les poussières sédimentées dans les environnements intérieurs publiés en 2020, l'Anses s'est engagée dans l'élaboration de valeurs guides pour les poussières intérieures (VGPI) relatives à des substances pour lesquelles l'ingestion de poussières peut être non négligeable pour une partie de la population. Ce travail s'inscrit dans le cadre des missions pérennes de l'agence visant à élaborer différents types de valeurs de référence, et plus particulièrement dans le scope des environnements intérieurs pour lesquels l'Anses élabore déjà des valeurs guide de qualité d'air intérieur (VGAi). À court terme, une réflexion sur la méthode d'élaboration sera lancée pour ensuite l'appliquer à des substances d'intérêt. Compte tenu d'expertises antérieures et de la littérature scientifique passée en revue, le plomb et les phtalates apparaissent être des substances prioritaires à investiguer dans ce cadre.

■ Rôle et missions :

Afin de contribuer à la réflexion méthodologique d'élaboration des VGPI et à la mise en application à des substances d'intérêt, un groupe de travail (GT) « Valeurs guides pour les poussières intérieures » sera créé et rattaché au Comité d'experts spécialisé (CES) « Valeurs sanitaires de référence ».

Les missions confiées aux membres du groupe de travail seront :

- de participer à la construction de la démarche des travaux d'expertise et au choix des méthodes à mettre en œuvre ;
- de contribuer à l'analyse des données scientifiques disponibles ;
- de contribuer à la rédaction de certaines parties du rapport d'expertise ;
- d'effectuer des relectures critiques du rapport d'expertise et de ses différentes parties ;
- d'interagir sur le contenu scientifique des travaux d'expertise avec les instances d'expertise associées, en lien avec la coordination scientifique de l'Anses.

■ Composition et fonctionnement :

Le GT sera idéalement composé d'une dizaine d'experts, dont un(e) président(e) désigné(e) parmi ses membres.

Par cet appel à candidatures, l'Anses recherche des experts dont les compétences relèvent :

- de la métrologie, de la chimie et de l'exposition aux polluants chimiques ;
- des domaines de la santé (épidémiologie, toxicologie, toxicocinétique/bioaccessibilité-biodisponibilité, santé publique) ;
- de l'élaboration de valeurs de référence et/ou de l'évaluation des risques sanitaires.

Le détail des compétences souhaitées est spécifié dans la fiche « compétences recherchées ».

La durée prévisionnelle des travaux est de 12 à 18 mois à compter de la 1^{ère} réunion du GT. La finalisation de ces travaux est prévue pour le 1^{er} semestre 2023 (si installation du GT dès janvier 2022). Le GT se réunira en séance plénière avec une fréquence moyenne d'une réunion toutes les 6 semaines.

Les experts sont nommés à titre personnel, *intuitu personae*, pour la durée du GT, sur décision du directeur général.